

Délibération 2023-041

SEANCE DU 23 MAI 2023

Date de la convocation : mercredi 17 mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 12
Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-trois, le mardi vingt-trois mai, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, MAUGER Sylvie, DUPONT Joël, VASSELIN Denise, BEHELLE Anthony.

Pouvoirs : SOURD Annie (pouvoir à Sylvie MAUGER), ROUXEL Dominique (pouvoir à LEVOYER Thérèse), OHEIX Yoann (pouvoir à BEHELLE Anthony), BURNEL Sébastien (pouvoir à BRIENS Eric), TRAVERT Dominique (pouvoir à Denise VASSELIN).

Absents excusés : LELANDAIS Guillaume, LELUBEZ Marlène

Secrétaire de séance : GALLUET Bruno

Objet : POLE CULTUREL – PRIX VENTE OBJETS MUSEE BARBEY D'AUREVILLY

Madame la Maire-adjointe en charge de la politique culturelle rappelle qu'en 2022, de nouveaux objets ont été proposés à la vente à la boutique du musée Barbey d'Aurevilly. Après une saison, il s'avère que les ventes n'ont pas été nombreuses, sans doute à cause du prix des différents objets.

Elle propose donc de baisser les prix, à compter du 1^{er} juin 2023 :

- Porte-clefs : 5 € au lieu de 6 €
- Marque-pages : 2,50 € au lieu de 3,50 €
- Cahier : 4,50 € au lieu de 5,50 €
- Mug : 6 € au lieu de 7 €

Vu l'avis de la commission Culture, Tourisme et Associations du 22 mai 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Fixe les prix des produits musées tels que présentés ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS